

49B, rue Perreault

Demande de dérogations mineures présentée à la séance extraordinaire du lundi 22 juin 2026, à 17 h 30

**Salle du conseil
Hôtel de ville
1, rue Notre-Dame Ouest, porte n° 2
Victoriaville**

Lors de cette séance, le conseil municipal prendra une décision sur cette demande de dérogations mineures.

Vous pouvez faire vos commentaires sur cette demande en vous présentant à la séance ou en les envoyant avant le lundi 22 juin 2026, midi, en cliquant sur le lien suivant :

<http://vic.to/conseil/séances/question/ajout>

VICTORIANVILLE, le 8 juin 2026

La greffière,

ROSANE ROY

C'est quoi le projet?

La demande de dérogations mineures vise à permettre :

- a) qu'un chemin pour la circulation des voitures, dont l'angle des cases de stationnement est de 90°, ait une largeur de 3,40 mètres (article 8.4.4);
- b) qu'un accès double pour les voitures ait une largeur de 3,40 mètres (article 8.6.1);

ne respectant pas le Règlement de zonage numéro 1261-2019.